

Sur les traductions d'Horace en France, au XIX^e siècle

Le XIX^e siècle est probablement l'un des siècles les plus importants dans le domaine des traductions, du fait du changement radical et continu dans la pratique de cet art délicat, ainsi que de l'abondance des traductions publiées. Les œuvres latines, qui jouissent d'un prestige intact, voire accru, par rapport au siècle précédent, sont traduites en grand nombre, même si le domaine de la traduction s'ouvre de plus en plus aux œuvres composées dans les langues modernes de l'Europe, en anglais et en allemand en particulier. L'étude des traductions d'auteurs latins n'est plus limitée aux siècles classiques largement acquis aux lettres latines et grecques. Étendue au XIX^e siècle, elle permet d'apporter un nouvel éclairage à la fois sur la postérité de l'antiquité et sur les coulisses de la littérature française de cette période. Nous examinerons ici le cas du poète le plus estimé, le plus traduit aussi au XIX^e siècle, Horace.

Il serait difficile d'étudier la traduction d'un auteur sans tenir compte de l'intérêt accordé à son œuvre. Ce sont deux formes complémentaires de sa présence littéraire, qui exercent l'une sur l'autre une forte influence : un auteur est traduit parce qu'il est lu, mais aussi il est lu parce qu'il est traduit. Au XIX^e siècle Horace suscite un engouement extraordinaire, dont témoignent non seulement les préfaces de ses éditions et de ses traductions, mais, bien plus largement, toutes sortes d'écrits littéraires. Il ne serait pas abusif de dire qu'Horace est partout présent dans le cercle des gens un tant soit peu cultivés. La faveur accordée au poète latin monte en puissance depuis la fin du XVIII^e siècle jusqu'à la Restauration, qui marque incontestablement le pic de ce mouvement ; si elle s'atténue par la suite et fluctue selon le moment, elle ne cesse jamais pour autant parmi les nombreux lecteurs attachés à la culture classique, latine et grecque. Les raisons d'un tel attachement sont multiples et convergentes.

En premier lieu, la langue latine jouit d'un regain d'intérêt et, plus encore, de respect. Ballottées par la tourmente de la Révolution, les humanités classiques sont remises à l'honneur sous le Consulat et l'Empire. La loi du 11 floréal an X (1^{er} mai 1802) crée les lycées, dont le nom même, tiré de la prestigieuse école fondée par Aristote, est un symbole éloquent de révérence envers l'antiquité. Les langues et les lettres grecques et latines constituent la clef de voûte des lycées. Le latin occupe la première place dans les horaires, sans compter le temps accordé aux préparations dans les études surveillées. Même si les sciences ne sont pas négligées, faire ses études, c'est d'abord faire ses humanités ou, si l'on peut dire, sa latinité. Ce modèle se maintient sous la Restauration et, bien que l'hégémonie du latin s'estompe progressivement à partir de la monarchie de Juillet, réforme après réforme, son prestige n'en est pas amoindri. Les études les plus prisées restent celles qui donnent accès aux humanités classiques. La version latine, les vers latins, le discours latin représentent à eux seuls la moitié des épreuves du concours général, cet empyrée vers lequel les meilleurs

élèves tendent leurs regards, inlassablement exhortés et entraînés par leurs maîtres. Les futurs professeurs, Nisard, Burnouf, Cousin, Villemain, Rinn, Patin, mais aussi les futurs écrivains, Musset, Scribe, Arvers, Mérimée, Sainte-Beuve et Baudelaire, entre autres, ont remporté un prix ou un accessit au concours général¹. C'est au cours de leurs études que les hommes du XIX^e siècle lient connaissance avec les écrivains latins. Horace jouit d'un prestige particulier : la lecture d'Ovide est entreprise dès la première année de grammaire, c'est-à-dire en classe de cinquième, et celle de Virgile, l'année suivante ; il faut attendre la seconde année d'humanités ou classe de seconde pour découvrir Horace, compte tenu de la complexité de sa langue². Il y a, dans tout traducteur d'Horace et chez nombre de ses lecteurs les plus fervents, un bon élève qui se souvient de ses études.

Une autre raison du succès d'Horace tient à l'accord profond qui unit les lecteurs au poète latin. On aime en lui la diversité de ses tons, la délicatesse tout artiste de ses poèmes lyriques, les odes et les épodes, ciselées avec une virtuosité qui faisait déjà l'admiration des anciens et, plus tard, des hommes de la Renaissance ; on aime la justesse et la vigueur du trait dans ses satires, la chaleureuse simplicité de ses épîtres. On aime l'inimitable alliance de sagesse et d'art, mêlés dans des proportions différentes, selon la partie de son œuvre, mais toujours avec bonheur. En un mot, on aime Horace pour son œuvre et on l'aime comme un être proche : « de tous les personnages de l'antiquité, Horace est celui avec lequel notre époque sympathise le plus volontiers », note Barthet, l'un des traducteurs du poète³. Ami du siècle, il est aussi l'ami de toute une vie : « Il est le Mentor des jeunes gens et le dernier Mentor des vieillards ; notre vie s'écoule entre deux exemplaires d'Horace », écrit Hippolyte Rigault⁴. Les témoignages de la prédilection pour Horace sont innombrables à travers le siècle entier. Bien rares sont ceux qui manifestent envers lui de l'hostilité, tel Lamartine, qui est probablement son plus sévère détracteur ; il lui reproche d'avoir endormi la vigilance politique de ses contemporains⁵ et d'avoir vécu égoïstement dans la facilité et les plaisirs, insoucieux des souffrances du peuple⁶ ; encore la réprobation n'interdit-elle pas l'admiration littéraire de l'écrivain français pour le poète latin. Horace est l'auteur favori du roi Louis XVIII comme de l'assassin Lacenaire. La fiction elle-même a conservé l'écho de l'engouement du temps. Dans l'avant-dernier chapitre de *Colomba*, le lieutenant Orso della Rebbia tient à remercier les deux *bandits* qui l'ont aidé dans sa *vendetta*. Il leur demande de choisir leur cadeau. L'un d'eux, Castriconi, un ancien séminariste, lui fait cette réponse : « Puisque vous voulez absolument me laisser un souvenir matériel de vous, je vous demanderai sans façon de m'envoyer un Horace du plus petit format possible. Cela me distraira et m'empêchera d'oublier mon latin. »

1. Voir les *Annales des Concours généraux* que Belin et Roche font paraître chez Hachette, à partir de 1825. Dans un roman édifiant à l'usage des jeunes lecteurs, *Une année de collège* (Paris, J. Hetzel, 3^e éd., 1885), Paschal Grousset, sous le pseudonyme d'André Laurie, peint avec une minutieuse fidélité la vie et le labeur d'élèves de la classe de rhétorique. Les épreuves du concours général et la cérémonie des prix en sont le temps fort. L'ouvrage fut fréquemment offert dans les lycées lors des distributions de prix.

2. A. Chervel, *Les Auteurs français, latins et grecs au programme de l'enseignement secondaire de 1800 à nos jours*, Paris, 1896, p. 51-245.

3. *Horace. Odes gaillardes traduites en vers*, 1861, p. v.

4. Cité par R. Grille, *Œuvres complètes d'Horace*, Angers, 1873, p. 3.

5. P. Gautier, *Anthologie de l'Académie Française. Un siècle de discours académiques (1820-1920)*, Paris, Delagrave, 1921, t. I, p. 47-48.

6. Préface du roman *Geneviève*, publié en 1850.

Connaître son Horace, c'est s'assurer une éminente reconnaissance dans le meilleur monde. Dans *Le Rouge et le Noir*, Julien Sorel fait l'admiration de l'évêque de Besançon. « Essayons de briller », se dit-il ; puis, il achève la récitation des odes qu'une mémoire paresseuse interdisait au prélat de citer jusqu'au bout. L'évêque est ébloui : « il est impossible d'avoir fait de meilleures études »⁷. L'abondante traduction du poète s'appuie sur la ferveur horatienne qui parcourt le siècle entier.

Il y aurait de la naïveté à croire qu'Horace n'est plus à sa place dans une France largement acquise aux idées et à l'esthétique nouvelles du romantisme. Les romantiques eux-mêmes, formés à l'école du classicisme, sont férus d'Horace⁸. Musset compose deux traductions en vers de l'ode fameuse *Donec gratus eram* (III, 9). Ces traductions ne sont pas sans faire penser aux dialogues de Camille et de Perdican, dans *On ne badine pas avec l'amour*. Lamartine lui-même cite volontiers Horace. Quant à Hugo, sa vie durant, il entretient avec le poète latin une amitié forte et sincère, – mais orageuse au temps de l'exil ; lui, l'opposant inflexible, il lui reproche son allégeance à l'empereur Auguste. Hugo avait traduit des poèmes d'Horace lorsqu'il était au collège, il en traduit encore au soir de sa vie⁹.

Si les romantiques fréquentent encore chaleureusement Horace, dans le camp adverse le poète est d'autant plus prisé qu'il paraît mieux qu'aucun autre capable de galvaniser la résistance classique. *L'Art poétique* devient un bouclier, un emblème de la raison et du goût en matière théâtrale, face au déferlement des drames romantiques. La présence de ce texte canonique est assurée par de nombreuses éditions, mais aussi par les traductions elles-mêmes, publiées en grand nombre. Il s'agit de diffuser la saine théorie face à la menace romantique¹⁰, en attendant qu'une pièce nouvelle d'obédience classique s'impose sur la scène¹¹. Trois faits méritent d'être notés à cet égard. Sur la trentaine de traductions de *L'Art poétique* publiées séparément au cours du siècle, pas moins de quinze sont données au public entre 1828 et 1842, au plus fort de la vague nouvelle. En outre, la province traduit beaucoup *l'Épître aux Pisons*, dans un contexte où le conflit littéraire prend appui sur une opposition entre Paris, capitale jugée volontiers dominatrice, et la province. Enfin, les professeurs, janissaires de la doctrine classique, occupent une place importante parmi les traducteurs. La résistance au romantisme se fédère ainsi autour de l'épître qui est le modèle de *L'Art poétique* de Boileau. Du reste, les deux textes sont assez souvent publiés ensemble. En 1833, Désiré Nisard, l'universitaire, s'en prend avec virulence aux romantiques, qu'il ne daigne jamais désigner, dans un article important, « D'un commencement de réaction contre la littérature facile, à l'occasion de la Bibliothèque latine-française de M. Panckoucke »¹². Il qualifie cette collection de « fondation pieuse »¹³, et affirme à propos du romantisme : « il est défendu de durer à une littérature qui peut se passer de

7. Livre premier, chap. XXIX. Dans cet épisode, le roman de Stendhal est bien une chronique de 1830. Au reste, Daru, qui était cousin de Stendhal, avait lui-même été courtié sous prétexte d'Horace, lors de la campagne de Prusse de 1806 (Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IX, « M. Daru », lundi 20 février 1854, p. 353).

8. J. Marmier, *La Survie d'Horace à l'époque romantique*, Paris, Didier, 1965.

9. J. Marmier, ouvr. cité, chap. IV et VI.

10. Viennet, classique résolu et pourfendeur acerbe du romantisme, compose des satires et des épîtres, classiques dans leur goût et dans leur propos, dans la lignée de celles du XVII^e siècle qui, elles-mêmes, revendiquent Horace et Juvénal pour modèles.

11. Les classiques croient tenir leur renaissance, en 1842, avec le triomphe de la *Lucrèce* de Ponsard, jeune auteur provincial, l'année même où Hugo subit un échec avec *Les Burgraves*.

travail»¹⁴. Dans l'*Art poétique*, Horace conseillait de s'entourer de nombreux avis et de garder huit ans chez soi ses écrits¹⁵, afin de ne pas céder à la fièvre de la composition et de la publication. En 1838, Maxime Du Camp, élève au collège Saint-Louis, fut puni parce qu'on avait découvert dans son pupitre un exemplaire des *Feuilles d'automne*. La sanction tombe : « Je passai aux arrêts les quatre jours du congé de carnaval ; j'eus à copier l'*Art poétique* d'Horace et l'*Art poétique* de Boileau ; sur ma feuille de punition, le proviseur avait écrit : pour se former le goût »¹⁶. Hugo lui-même avait eu à copier l'*Art poétique* d'Horace lorsqu'il était au collège¹⁷. Parmi les travaux consacrés à l'épître d'Horace, durant l'effervescence romantique, l'ouvrage le plus remarquable, publié en 1841, est dû à deux provinciaux, Gonod, professeur de rhétorique au collège de Clermont et bibliothécaire de la ville, et Chanlaire, professeur de rhétorique également, au collège du Puy. Chanlaire a traduit l'épître en vers, Gonod, auteur de l'introduction et des études qui la précèdent, a collationné les trente-deux manuscrits de la Bibliothèque royale pour établir le texte¹⁸. Gonod se penche avec soin sur la délicate question, souvent examinée au cours de cette période, du plan de l'*Art poétique* : le modèle de l'art d'écrire ne saurait manquer d'un ordre profond. Enfin, une curieuse polémique littéraire confirme avec éclat l'importance de l'*Épître aux Pisons* parmi les classiques de l'époque romantique. Deux traductions presque identiques ont été composées, l'une par le marquis de Sy, qui la fait paraître en 1816¹⁹, l'autre par Poupard, qui la présente en 1813 à l'Académie de Lyon pour devenir l'un de ses membres ; cette traduction n'est publiée qu'après sa mort²⁰. Un collectionneur des œuvres d'Horace en prend connaissance, relève d'innombrables similitudes entre les deux traductions, et provoque un procès en plagiat qui agite les milieux cultivés de Lyon. Il en est rendu compte dans les *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*, en 1829²¹. Il n'est pas indifférent de noter que la polémique autour de la traduction d'Horace se déroule dans la première ville de province, qui ne manque jamais, alors, de s'opposer à Paris.

12. *Revue de Paris*, 57^e volume, 22 décembre 1833, p. 211-228 et 29 décembre 1833, p. 261-287.

13. P. 274.

14. P. 266.

15. Vers 388.

16. *Souvenirs littéraires*, Paris, Aubier, 1994, chap. IV, p. 144-145.

17. « Dimanche en retenue et cinq cents vers d'Horace ! »

Je regardais le monstre aux ongles noirs de crasse,

Et je balbutiais : « Monsieur... – Pas de raisons ! »

Vingt fois l'ode à Plancus et l'épître aux Pisons ! »

Les Contemplations, « À propos d'Horace », v. 13-16. Ce poème est composé en mai 1831, près de quinze ans après l'épisode.

18. *Q. Horatii Flacci Epistola ad Pisonem de Arte poetica. Épître d'Horace aux Pisons sur l'Art poétique*, Clermont-Ferrand, 1841.

19. *Q. Horatii Flacci de Arte poetica liber, seu Epistola ad Pisonem. – L'Art poétique d'Horace, traduit en vers français*, Londres, Dulau ; Paris, de Bure frères, Bossange et Masson, 1816.

20. *L'Art poétique d'Horace traduit en vers*, Lyon, Rivoire, 1828.

21. Breghot du Lut, *Nouvelle petite guerre, ou Lettres sur une traduction en vers de L'Art poétique d'Horace*, Lyon, J.-M. Barret, 1829.

En ne regardant que de loin, par la seule consultation du Catalogue général de la Bibliothèque Nationale, les traductions d'Horace au XIX^e siècle, on pourrait s'étonner de compter un aussi grand nombre d'ouvrages. De 1797 à 1895, de Daru à Séguier, trente traductions intégrales sont composées ; dans le même temps, les traductions partielles, qui vont d'une seule pièce à la majeure partie de l'œuvre, atteignent le nombre de cent cinquante. Ces nombres dépassent très amplement ceux des siècles précédents. Horace est l'auteur latin le plus traduit, il devance Virgile. La seule ferveur horatienne n'explique pas tout. La traduction doit aussi être examinée comme un concours littéraire, conception qui, du reste, participe d'un esprit foncièrement classique. Le concours est lancé par Daru, qui publie sa traduction des œuvres complètes²² dans le sillage et dans le goût de Delille, sans se douter aucunement de l'inlassable émulation qu'il suscitera et qui trouvera son aboutissement au terme de près d'un siècle, avec l'ouvrage de Séguier²³. Delille s'est imposé depuis 1770 comme le plus grand traducteur français de Virgile²⁴. Horace paraît chercher encore son traducteur. Le travail brillant de Daru place le concours à un degré d'autant plus haut que la poésie d'Horace est alors célébrée comme une œuvre parfaite. Inlassablement, les traducteurs rivalisent de précision ou d'élégance. Les textes liminaires abondent de remarques sur les progrès, parfois minimes, dans la méthode ou dans les résultats que les traducteurs se flattent d'avoir apportés dans la restitution de leur modèle. Une fois encore, la fiction rend compte, dans un saisissant raccourci, de l'étonnant concours de traduction d'Horace. Dans les *Mémoires de Joseph Prudhomme* (chap. VII), au milieu du siècle, Henry Monnier caricature deux rimailleurs, Dervincourt et Florville, au cours d'une soirée poétique. Dervincourt invite Florville à réciter son *Hoc erat*, c'est-à-dire sa traduction du début d'une satire horatienne (II, 6). Avec affectation, Florville s'y refuse. Ceux qui assistent à la soirée réclament « l'*Hoc erat* ! l'*Hoc erat* ! ». « Votre *Hoc erat* est un chef-d'œuvre », déclare Dervincourt, qui commence à le réciter, pour inciter le traducteur à le dire lui-même. « Vous vous trompez d'*Hoc erat* [...] Ce n'est point mon *Hoc erat*. », interrompt Florville. Il s'agit de la traduction de Desmoutiers, un autre rimailleur. Florville récite enfin. « Voilà un *Hoc erat* ! N'est-ce pas, mesdames, que cet *Hoc erat* est la chose la plus ravissante du monde ? », s'exclame Dervincourt²⁵. « Connaître son Horace à fond, en pouvoir discourir à brûle-pourpoint et le citer à tout-venant, est déjà, pour bien des esprits, une attitude ; mais l'avoir quelque peu traduit, voilà le suprême du goût et de la culture », persifle le publiciste Blaze de Bury, plus de trois quarts de siècle après la première édition de Daru²⁶.

Les vers par lesquels Delille traduit Virgile, avec une forte liberté, voisinent avec son œuvre de poète. À une époque où l'art de bien dire, de bien décrire, l'emporte souvent sur le choix du sujet et des idées, la traduction en vers est un genre à part

22. *Œuvres d'Horace traduites en vers par Pierre Daru*, Paris, impr. de P.-S.-C. de Mailly, an 6 (1797), 2 vol. Dans le tome II, qui comprend les *Épîtres* et l'*Art poétique*, une mention indique que cette partie a été traduite en collaboration avec P. Lebrun. La part prise par P. Lebrun dans ce travail n'est pas précisée. Elle paraît mineure : la traduction est considérée par les contemporains comme l'œuvre de Daru.

23. *Œuvres complètes d'Horace, traduites vers pour vers et dans la mesure correspondante*, Paris, Firmin-Didot, 1895.

24. Sa traduction des *Géorgiques*, commencée dès 1757, paraît en 1770.

25. S'il satirise de la sorte la fureur que de piètres poètes mettent à traduire Horace, Monnier montre aussi, au chapitre X, le peintre Girodet faisant lire à Prudhomme, son visiteur, une ode d'Horace qu'il vient de traduire. La traduction apparaît ainsi sous un jour plus estimable, loin des vanités sociales, elle est un des passe-temps d'un artiste véritable.

26. « Horace et ses traducteurs », *La Revue des Deux Mondes*, 1^{er} janvier 1875, p. 95.

entière, qui rivalise avec la poésie de création. C'est à sa traduction de Virgile que Delille doit d'entrer à l'Académie française. C'est la restitution d'Horace qui vaut à Daru ce même honneur²⁷. Durant un quart de siècle, Daru reprend sa traduction d'Horace et en donne cinq éditions²⁸. C'est le principal titre de gloire littéraire que retient son successeur, Lamartine, dans son discours de réception²⁹. À la suite de Daru, parmi les traducteurs d'Horace, il faut distinguer plusieurs catégories. Un grand nombre sont professeurs, ils traduisent pour un public scolaire, le plus souvent en prose; certains, rares au demeurant, sont des écrivains déjà reconnus, tels Campenon, Janin et Leconte de Lisle; d'autres enfin, nombreux, aspirent à se faire une place honorable dans la république des lettres. Magistrats, ingénieurs, militaires, entre autres, ils placent dans la traduction d'Horace, en vers le plus souvent, leur espoir d'être remarqués, grâce à ce travail qui n'est pas d'invention ni de disposition, mais d'élocution, où l'art d'écrire peut donc apparaître plus distinctement. Bien des préfaces exposent une telle ambition. Mais, à mesure que le siècle avance, la poésie de traduction se laisse de plus en plus distancer par la poésie de création, qui explore des voies nouvelles, dans une quête incessante de liberté; les traducteurs, eux, sont liés à leur modèle. Bien plus, malgré l'évolution qui se produit, strictement marqués par une prosodie classique, ils tardent à tirer parti des audaces de versification que leur offre Horace, dans ses satires et ses épîtres, et plus encore dans ses poèmes lyriques, dont la virtuose diversité métrique est extrême, où les enjambements chevauchent souvent deux strophes, où la place des mots dans la phrase constitue une remarquable jonglerie de sons et de sens, une éblouissante architecture des vers. Les traducteurs ne sont pas d'abord des créateurs, et leur timidité prosodique est grande³⁰. Si, avec un désir sincère de fidélité, non sans demeurer très libre cependant, Daru traduisait Horace dans des vers comparables à ceux que lui-même ou d'autres créaient à cette époque, près d'un siècle plus tard, Séguier a beau s'être affranchi du carcan classique, le fossé est désormais infranchissable entre la poésie de traduction et la poésie réinventée par Baudelaire, Verlaine, Rimbaud et Mallarmé. Gautier traduit magnifiquement Horace, mais une seule ode (I, 4, «*Soluitur acris hiems*»). Leconte de Lisle traduit le poète latin en prose. Son travail se signale par une grande fidélité de sens, mais le poète ne s'y montre pas³¹. La traduction de Janin – en prose également – est un cas à part³². Janin rend l'œuvre horatienne en écrivain véritable, avec alacrité chaque fois que son modèle lui en donne l'occasion, mais, à contre-courant de son siècle, il s'accorde une très grande liberté envers les détails. Enfin, alors que la critique est particulièrement intéressée par les traductions au début du siècle (ainsi Dussault leur consacre-t-il un

27. Reçu à l'Institut sous l'Empire, durant la vacance de l'Académie française, il est admis en 1816 à l'Académie, reconstituée cette même année. Daru est également l'auteur d'une traduction de Cicéron et d'une *Histoire de la République de Venise*.

28. En 1804-1805, 1816, 1819, 1823.

29. P. Gautier, *Anthologie de l'Académie Française. Un siècle discours académiques (1820-1920)*, Paris, Delagrave, 1921, t. I, p. 46.

30. En 1875, malgré les bouleversements intervenus dans la poésie au cours du siècle, un traducteur d'Horace, Loiseleur, écrit d'une manière significative : « En ce qui concerne la strophe, j'en ai reproduit la forme autant que possible et aussi les enjambements d'une stance sur l'autre, toutes les fois que ces rejets ne produisaient pas un effet trop choquant pour nos habitudes. » (*Anthologie d'Horace*, Orléans, H. Herluison, 1875-1879, vol. 1, p. 21).

31. *Œuvres de Horace*, Paris, A. Lemerre, 1873, 2 vol. Horace est le seul auteur latin traduit par Leconte de Lisle, qui a traduit plusieurs auteurs grecs.

32. *Les Œuvres d'Horace*, Paris, L. Hachette, 1860.

tiers de ses articles), elle s'en détourne progressivement par la suite au profit de la création littéraire. Sainte-Beuve fait figure d'exception : la traduction reste à ses yeux un genre important. Ce désintérêt croissant de la part de la critique contribue à amoindrir l'estime accordée à la poésie de traduction par rapport à la poésie de création.

Si le concours de traduction parvient à ne pas s'essouffler durant près d'un siècle, c'est qu'il a pour perspective, pour point de fuite, un idéal sans cesse recherché, mais jamais atteint. À longueur de préfaces, les traducteurs exposent le souci qu'ils ont eu de respecter la langue de départ et celle d'arrivée, le latin et le français, en ménageant les deux qualités complémentaires de toute bonne traduction, la fidélité et l'élégance. À se contenter de telles déclarations, on pourrait se figurer que le siècle piétine à la recherche de ce juste milieu pour traducteur tiraillé entre deux langues. En réalité, une évolution d'une grande netteté se dessine à l'échelle d'un siècle : la fidélité pèse d'un poids toujours croissant. La quête lancinante de la fidélité est l'idéal que visent les traducteurs.

Cela ne va pas sans poser une question fondamentale, fréquemment examinée dans les préfaces. Faut-il traduire en vers ou en prose ? Cette question sépare les traducteurs en deux camps, au nom du même principe de fidélité. Les partisans de la prose, tout en reconnaissant la différence de nature qu'ils introduisent par rapport à leur modèle, soulignent les contraintes de la prosodie, qui ne peut manquer d'éloigner la traduction de l'original, en y ajoutant ou en retirant toujours quelque chose. La traduction en prose est certes moins noble, mais elle peut rendre avec plus de souplesse le sens de son modèle. À l'inverse, les partisans des vers affirment qu'on ne peut traduire en prose l'œuvre d'Horace sans la trahir dans son essence. Cette émulation entre prose et vers contribue fortement à l'ardeur du concours. Dans les traductions en prose, la fidélité envers le détail progresse, inégalement selon les auteurs, mais avec une régularité très manifeste au cours du siècle. Au début de cette période, les traducteurs en prose ne s'imposent pas de suivre tous les linéaments syntaxiques du latin ni d'employer le mot le plus exact. Fidèles dans l'ensemble et dans la plupart des détails, ils choisissent cependant volontiers les tournures et les termes qui ont le plus de force et d'élégance en français. Ces écarts disparaissent peu à peu au fil des traductions. De même, les transformations, les adaptations de réalités jadis jugées trop typiquement romaines laissent place, assez rapidement dans le siècle, à de fidèles restitutions³³. Le XIX^e siècle voit irréversiblement disparaître les belles infidèles.

Les traductions en vers elles-mêmes suivent ce sillage, autant qu'elles le peuvent, compte tenu des contraintes prosodiques. Ce progrès culmine dans la remarquable restitution des œuvres complètes d'Horace que Chautard livre au public en 1877³⁴. Mais la fidélité envers le sens n'est pas tout pour ceux qui ont choisi de rendre Horace en vers. Le défi majeur consiste dans la restitution de la force proprement poétique du modèle. Il s'agit, selon un but régulièrement exposé dans les préfaces, de donner au lecteur l'impression qu'Horace lui-même aurait pu composer les poèmes en français. Une difficulté s'impose d'emblée à tout traducteur en vers : la langue latine est plus concise que la langue française à bien des égards. Elle est notamment dépourvue d'ar-

33. Les modifications ou les omissions par décence dépendent principalement du public concerné et du choix personnel des traducteurs. Toutefois, sur ce plan également, une évolution apparaît au fil du siècle : le souci de rendre plus scrupuleusement l'œuvre latine tend à surmonter les obstacles imposés par la décence.

34. *Œuvres d'Horace, traduites en vers, par Charles Chautard et précédées d'une étude sur Horace par V. de Laprade*, Paris, Librairie des bibliophiles, 1877.

ticles. Les traducteurs en vers ont conscience que leurs restitutions ne peuvent guère être beaucoup plus longues que le modèle latin, sous peine de paraître les trahir par prolixité. Cette difficulté existe aussi pour les traducteurs en prose, mais l'écueil est plus patent en vers, car il suffit de compter le nombre de vers pour mesurer l'écart de longueur entre le modèle et sa restitution. Sur ce point particulier encore, comme sur bien d'autres plans, l'émulation anime les traducteurs, et le nombre de vers français diminue dans les traductions au fil du siècle.

Une seconde difficulté s'impose aux seuls traducteurs en vers : les prosodies latine et française sont radicalement différentes. La prosodie latine repose sur la distinction entre syllabes brèves et syllabes longues, dont la combinaison sert à former les pieds et les vers. Depuis l'échec, en France, d'une telle distinction – tentée par les poètes de la Renaissance –, la prosodie française fait appel à de tout autres ressources. La rime y exerce son règne jusqu'à la tyrannie, contraignant les versificateurs d'obéissance classique que sont foncièrement les traducteurs d'Horace à aligner leurs vers au cordeau. Amplifications, ajouts, omissions, changements de l'ordre des mots, substitutions – nombreux sont les écarts dus à la versification. La distance entre les prosodies latine et française est d'autant plus manifeste que l'allemand emploie, comme le latin, des brèves et des longues. Traduisant après Voss, qui a rendu les poèmes d'Horace non seulement vers pour vers, mais aussi brève pour brève, longue pour longue, Vanderbourg souligne l'avantage de la langue allemande sur le français³⁵. Les traducteurs en vers doivent donc transposer, c'est-à-dire convertir, une large part des effets de la poésie horatienne. Quels vers français choisir pour rendre les différents vers latins ? Les satires et les épîtres n'embarrassent pas les traducteurs. L'hexamètre dactylique, seul type de vers utilisé dans ces genres poétiques, est presque toujours rendu par l'alexandrin. Par leur longueur, leur fréquence d'emploi, leurs coupes rythmiques notamment, les deux vers apparaissent proches l'un de l'autre. Plus délicate est la question de la transposition des vers lyriques latins. Dans les *Odes*, les *Épodes*, le *Chant séculaire*, Horace recourt à dix-neuf systèmes de vers, qui vont d'un seul vers employé durant tout un poème à une combinaison strophique, en passant par les distiques. Les solutions sont variables selon les traducteurs, plus encore, selon les poèmes. La plus simple, qui n'est pourtant pas la plus fréquente, consiste à négliger entièrement le système métrique adopté dans le poème latin, à ne pas même régler son poème selon une combinaison fixe. Daru s'est plusieurs fois accordé cette liberté. La solution la plus souvent retenue est la correspondance systématique, à l'intérieur d'un poème, entre un système de vers latin et un équivalent français. Le traducteur choisit alors un seul vers ou une même combinaison de vers, selon le cas, et les reprend régulièrement dans un poème, sans pour autant conserver le même vers ou la même combinaison de vers pour traduire un autre poème reposant sur le même système de vers en latin. Une troisième solution existe. Elle consiste à employer toujours le même vers ou la même combinaison de vers pour rendre un système latin, pour tous les poèmes latins reposant sur un même système. Cette solution est la plus contraignante ; en contrepartie, elle rehausse l'exploit réalisé. Deux traducteurs seulement ont fait choix de ce corset métrique, Loiseleur, pour un certain nombre d'odes et d'épodes, dont la

35. Vanderbourg, *Les Odes d'Horace, traduites en vers*, Paris, F. Schoell, 1812-1813, 2 tomes en 3 vol. (t. I, p. II, à propos de la traduction de Voss). La traduction de Voss est publiée en 1800 dans la revue *Berlinische Monatsschrift*.

traduction paraît de 1875 à 1877³⁶, et Ulysse de Séguier, pour l'ensemble de l'œuvre horatienne³⁷. À ce titre, son travail clôt avec succès un concours de près d'un siècle.

À titre d'illustration, voici quatre traductions en vers d'une des odes les plus célèbres, *Tu ne quaesieris* (I, 11). Elles sont précédées du texte latin et de sa traduction par François Villeneuve, dans la Collection des Universités de France (Collection Budé), publiée aux Belles-Lettres (1^{re} édition, 1927).

*Tu ne quaesieris (scire nefas) quem mihi, quem tibi
finem di dederint, Leuconoe, nec Babylonios
temptaris numeros. Vt melius quicquid erit pati!
Seu pluris hiemes seu tribuit Iuppiter ultimam,
quae nunc oppositis debilitat pumicibus mare
Tyrrhenum, sapias, uina liques et spatio brevi
spem longam reseces. Dum loquimur, fugerit inuida
aetas : carpe diem, quam minimum credula postero.*

Ne recherche point, toi, – il est sacrilège de le savoir – quelle fin, Leuconoé, les dieux ont marquée pour moi, marquée pour toi, et n'interroge pas les calculs babyloniens. Comme il vaut mieux subir tout ce qui pourra être ! Que Jupiter t'accorde plus d'un hiver, ou que celui-ci soit le dernier, qui, maintenant, brise la mer tyrrhénienne contre l'obstacle des pierres rongées, sois sage, filtre tes vins, et, puisque nous durons peu, retranche les longs espoirs. Pendant que nous parlons, voilà que le temps jaloux a fui : cueille le jour, sans te fier le moins du monde au lendemain.

Traduction de Daru (1797).

Gardez, Leuconoé, de chercher à connaître
Le terme qu'à nos jours ont assigné les Dieux ;
N'interrogez point l'art de lire dans les cieux :
Au sort qui nous attend il vaut mieux se soumettre.

Soit que les Dieux vous donnent cent hyvers,
Soit que ce triste jour, qui, soulevant les mers
Fait blanchir maintenant les côtes d'Hespérie,
Doive être le dernier de votre courte vie ;

Consultez la sagesse, épuisez votre vin,
Modérez vos désirs, bornez votre espérance,
Saisissez le moment, qui fuit sans qu'on y pense,
Et comptez peu sur votre lendemain.

36. Ouvr. cité.

37. Ouvr. cité.

Cette traduction se signale par deux caractéristiques. La première est sa longueur par rapport au modèle. Les huit vers latins sont rendus par douze vers français. Du reste, la longueur de la traduction participe de la seconde caractéristique, la liberté envers le texte horatien. En effet, les modifications sont constantes. En particulier, «les calculs babyloniens» (*Babylonios numeros*) deviennent «l'art de lire dans les cieux», Jupiter est remplacé par «les Dieux» (vers 5 de la traduction) et «la mer tyrrhénienne» (*mare / Tyrrhenum*) par «les côtes d'Hespérie». L'évocation de la lutte des éléments (vers 5 de l'ode) est changée dans le détail («soulevant les mers / Fait blanchir»). La proposition *Dum loquimur* est restituée dans l'esprit, mais pas à la lettre («sans qu'on y pense»). L'image célèbre du *carpe diem* elle-même n'est pas rendue exactement («Saisissez»). L'apostrophe «Leuconoé» est déplacée au tout début du poème. Plus respectueux du code social français que de son modèle latin, Daru substitue le vouvoiement au tutoiement. En outre, le traducteur procède à l'omission des propositions *scire nefas* et *fugerit inuida / aetas*. En sens inverse, il pratique des ajouts avec l'adjectif «triste» et le conseil «Modérez vos désirs», à moins qu'il ne s'agisse d'une très libre adaptation de l'idée contenue dans l'expression *spatio breui*. Enfin, la liberté se manifeste aussi dans l'emploi de deux décasyllabes, au cinquième et au douzième vers, à côté des alexandrins.

L'écart entre le texte de départ et la traduction doit assurément beaucoup aux contraintes de la versification française, qui, cependant, ne l'expliquent pas entièrement. Daru s'accorde une grande liberté, comme le fait Delille quand il traduit Virgile, au nom d'un principe primordial à cette époque dans la poésie de traduction, l'élégance. En effet, il s'agit tout autant de composer un beau poème, comme s'il était créé en français, que de traduire fidèlement Horace. Du reste, Daru dispose sa traduction en trois strophes, alors que l'ode latine en présente une seule.

Traduction de Duchemin (1839)³⁸.

Chère Leuconoë, dans les calculs du Mage
Garde-toi de chercher, malgré l'ordre des dieux,
Quelle borne à tes jours, et quel terme à mon âge
Ont posés les arrêts des cieux.

Soumettons-nous à tout : des dieux soit que le père
Nous donne vingt hivers ; ou soit que le dernier
De la mer de Toscane épuise la colère
Sur les rocs du rivage altier.

Retranche un long espoir de ta course bornée ;
Leuconoë, sois sage, et va couler ton vin.
Le temps jaloux s'enfuit : cueille chaque journée,
Sans compter sur le lendemain.

Comme celle de Daru, cette traduction, qui compte également douze vers répartis en trois strophes, s'écarte de son modèle sur de nombreux points. Elle présente une omission importante (*Dum loquimur*) et quelques ajouts («Chère», au vers 1,

38. Louis Duchemin, *Œuvres d'Horace, traduites en vers*, Paris, Périsse frères, 1839, 2 vol.

«altier», au vers 8, «Leuconoë», au vers 10). Le détail de l'expression est modifié à plusieurs reprises. Une fois encore, «les calculs babyloniens» ne sont pas strictement respectés («dans les calculs du Mage»), au nom «Jupiter» est préférée une périphrase («des dieux [...] le père»), la lutte des éléments est rendue par une personnification («épuise la colère»); la contrainte de la rime exerce manifestement un rôle majeur dans ces dernières modifications. En outre, le conseil *Vt melius quicquid erit pati!* est rendu avec une brièveté plus grande que celle de l'ode latine («Soumettons-nous à tout»). Mais la traduction de Duchemin est sensiblement plus proche que celle de Daru du détail de l'ode latine. La proposition *scire nefas* n'est pas omise («malgré l'ordre des dieux»). D'une manière plus significative encore, la deuxième personne du singulier est reprise en français³⁹. Le balancement latin *quem mihi, quem tibi* est reproduit avec soin («Quelle borne à tes jours, et quel terme à mon âge»), ce qui contribue à rendre plus scrupuleusement la physionomie de l'œuvre originale. Le souci de respecter davantage l'expression du texte de départ est particulièrement net dans la dernière strophe, avec la restitution de l'image contenue dans l'impératif *carpe* («cueille») et, plus amplement, avec les vers 9 («Retranche un long espoir de ta course bornée»⁴⁰) et 12 («Sans compter sur le lendemain»).

Ainsi la traduction de Duchemin constitue-t-elle un jalon révélateur de l'évolution de la traduction en vers. Si les exigences propres de la poésie française sont encore très sensibles, la fidélité envers le modèle latin pèse cependant d'un poids plus grand qu'à l'époque de Delille et de Daru.

Traduction de Chautard (1877).

C'est mal, Leuconoé, de mes jours et des tiens,
De rechercher le terme; aux Babyloniens
Laisse leurs vains calculs; soumets-toi, sans envie!
Que Jupiter te donne encor plusieurs hivers,
Qu'un dernier sur les rocs brise les flots des mers,
Filtre tes vins, sois sage, en cette courte vie
Renonce aux longs espoirs. Nous parlons, l'heure fuit
Saisis le temps jaloux, sans croire au jour qui suit.

Il convient de se rappeler que, de tous les traducteurs d'Horace au XIX^e siècle, Chautard est, sans conteste, celui qui est parvenu à respecter le plus fidèlement l'expression du poète latin, ainsi que le révèle l'étude de l'ensemble de son ouvrage. À ce titre, son travail constitue un certain aboutissement du concours dans lequel se sont engagés les traducteurs à la suite de Daru. La preuve la plus immédiatement visible en est ici le nombre de vers français, scrupuleusement identique à celui des vers latins. Ce tour de force impose une contrainte considérable, compte tenu de la concision de la langue latine, particulièrement en poésie, qui plus est chez Horace. Plusieurs écarts apparaissent, comme dans les traductions examinées précédemment. L'apostrophe «Leuconoé» est, une fois encore, placée plus tôt que dans l'ode latine, l'épithète

39. L'emploi de la deuxième personne du singulier au lieu du pluriel de politesse apparaît tôt dans le siècle chez les successeurs de Daru.

40. L'ablatif *spatio breui* est ici considéré comme complément du verbe *reseces* et non comme un ablatif absolu, interprétation retenue désormais.

« vains » constitue un ajout, le conseil « soumets-toi, sans envie ! » ne reproduit pas minutieusement celui donné par Horace, au vers 3, les mots *di* (vers 2) et *Tyrrhenum* (vers 6) ne sont pas traduits. Mais il est manifeste que ces écarts sont la conséquence directe du souci majeur de fidélité envers l'exacte longueur ou plutôt envers la concision d'ensemble de l'ode horatienne. Ainsi le tour subordonné *Dum loquimur* est-il remplacé par une parataxe, qui permet au traducteur d'économiser quelques mots (« Nous parlons, l'heure fuit »). Dans le même esprit, les deux expressions successives *invida / aetas : carpe diem* sont condensées en une seule : « Saisis le temps jaloux ». La place des deux conseils *sapias* et *vina liques* est permutée ; mais le sens exact de chacun est respecté.

D'une manière générale, le soin mis à rendre les détails du modèle est constamment perceptible, et les écarts, somme toute minimes, qui ont été signalés permettent surtout de mesurer combien tout le reste de la traduction est fidèle aux nuances de l'ode horatienne. Il faut enfin remarquer que le modelé prosodique est également partiellement reproduit, le traducteur reprenant l'enjambement du vers 7.

Traduction de Séguier (1895).

Tremble, Leuconoé, de chercher à connaître
L'heure de notre mort ; fuis les calculs pervers
De Babylone. A tout il vaut mieux se soumettre !
Que Jovis te concède encor d'autres hivers,
Qu'il les borne au présent, dont mugit l'onde étrusque,
Sois sage, emplis ta cave, et d'un si court chemin
Ôte le long espoir. Je parle, et le temps brusque
S'enfuit. Cueille le jour, sans croire au lendemain.

Après le travail remarquablement fidèle de Chautard, le concours de la traduction d'Horace n'est pas pour autant terminé. L'émulation se poursuit, chaque traducteur ayant l'espoir de mieux rendre, à un titre ou à un autre, l'œuvre horatienne. La traduction de Séguier constitue une nouvelle forme d'aboutissement, dans la mesure où, on l'a vu, il est le premier à établir un système strict de correspondance entre vers latins et vers français. Sa traduction de l'ode à Leuconoé est contenue en huit vers, comme celle de Chautard. Comme celle de son devancier, elle comporte une part, irréductible, semble-t-il, d'écarts envers le modèle, à côté de très nombreux passages d'une grande fidélité. Mais, sur un plan précis, elle laisse apparaître un degré supplémentaire de fidélité. Enjambements et rejets sont rendus à trois reprises, dans les mêmes termes, au vers 7 (« Ôte le long espoir » correspond parfaitement à *spem longam reseces*), ou dans l'effet, au vers 3 (les mots « De Babylone » occupent la même place que l'expression *temptaris numeros*) et au vers 8 (au rejet fort expressif du nom *aetas* répond celui du verbe « s'enfuit »)⁴¹.

(Lycée Guillaume le Conquérant – Lillebonne)

41. En employant la forme « Jovis », Séguier reprend une innovation de Leconte de Lisle, qui s'est attaché à recourir systématiquement à des formes latines pour les noms propres dans sa traduction d'Horace.